

Le projet de réforme du Bac général et technologie ne convainc pas le SEA-UNSA.

S'appuyant sur 2 années scolaires de pandémie Covid, le Ministre Banquer a décidé de réformer sa propre réforme du Bac et ce pour la deuxième fois en 2 ans.

La nouvelle est tombée en juin et se confirme à l'approche des congés estivaux : les Epreuves Communes (EC) disparaîtront au profit du « contrôle continu (bulletin) plein et entier ».

Pour le SEA-UNSA ce projet, s'il est appliqué à l'enseignement agricole, n'est pas acceptable.

Nous demandons de faire confiance aux équipes en ayant recours aux ECCF.

➤ Pourquoi cette demande ?

Depuis le milieu des années 80, l'enseignement agricole a développé une réelle expertise dans ce mode d'évaluation. Des ajustements ont permis de corriger les défauts de l'évaluation et d'éviter de délivrer des diplômes trop connotés « maison » aux apprenants.

Loin d'affirmer que tout est parfait, pour le SEA-UNSA les ECCF sont préférables au contrôle continu, qui est une forme de fourre-tout sans aucun cadrage ni repère pour les apprenants.

Pour le Bac général et technologique, le SEA-UNSA demande de conserver les 60 % du diplôme en épreuves terminales et le reste en ECCF.

Nous proposons, également, que le contrôle continu « bulletin » comptant pour 10 % de l'examen disparaisse au profit des ECCF.

Encore une fois, le SEA-UNSA demande que la rémunération des ECCF soient effectives. Une ECCF est une épreuve d'examen comme les autres, mais au prétexte qu'elle se déroule pendant le temps scolaire elle n'est pas rémunérée.

Encore une fois, les SEA-UNSA affirme que l'autonomie de l'enseignement agricole est une force, et que le suivisme de l'Education Nationale un danger qui nous éloigne de nos savoir-faire.

Une prise de parole du Ministre de l'Agriculture sur ce projet de réforme serait la bienvenue.